



Traitement d avocat

Par **mies**, le **17/06/2010** à **17:22**

Bonjour,

Je viens de contacter un avocat pour mon divorce. Apres un premier entretient d une heure et l avance de 1800 euros sur les 2500 prevus. Ma femme change d avis et prefere continuer sur un divorce à l amiable commence auparavant.

Je recontacte donc mon nouvel avocat; le jour suivant notre entretien, et celui ci me repond pas de probleme je vous rembourse le trop percu.

Ce dernier prend 290HT, je m attendais donc à une facture de 350euros.

Mais c est 1010euros! frais de communication telephoique pour l annulation, frais de lecture de mon cas avant le premier rdv, frais de prise de rdv, frais de consultation de mon mail pour lui communiquer l adresse ou envoyer la facture!!!! est ce possible, 80euros pour consulter un mail de rdv et y repondre? 80euros pour consulter mon adresse postale etc...

Y a t il des recours possibles?

merci pour votre aide face à cet avocat malhonnete.